



INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE
CIRCONSCRIPTION DE MARGNY LES
COMPIEGNE

Ecole : *Henri Massein*

Commune : *Berneuil-sur-Aisne*

Date : mardi 8 novembre

Conseil d'école N° 1

Présents (nom et niveau de classe)

M. FRERE ; le représentant du maire

Mmes DUMONT et MOREL ; les ATSEM de l'école

Mmes COCHET, DRIENCOURT, DUMAST et VION ; les représentantes de parents d'élèves

M. SESBOUË ; DDEN

Mmes CARBONNEAUX (classe de CE1-CE2), DAMBLEVE (classe de GS-CP), LEBRUN (classe de CM1-CM2) et MARQUES (classe de PS-MS) ; les enseignantes

Excusés :

Mme Bouchain ; Inspectrice de la circonscription de Margny-lès-Compiègne

Mme ANTOINE et DUMEZ ; de la commission scolaire

Mme RUAUT ; représentante de parents d'élèves

Ordre du jour :

1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école
2. Point sur la rentrée et prévision 2017
3. Règlement intérieur de l'école
4. Exercice incendie / confinement
5. Accueil et sortie des élèves de maternelle
6. Sorties scolaires / projets de classes
7. Bilan de la coopérative scolaire
8. Marché de Noël

Relevé de conclusions :

1. Un tour de table a été fait afin que chacun se présente et présente sa fonction (notamment le DDEN).

Le rôle du conseil d'école a été expliqué, toute question relative à la vie de l'école peut être posée lors d'un conseil d'école. Les questions d'ordre pédagogique devront être vues avec l'enseignante concernée.

2. *Effectifs à la rentrée 2016 :*

13 PS	14 CE1
13 MS	9 CE2
7 GS	12 CM1
7 CP	9 CM2

Soit 90 élèves.

Effectifs prévus à la rentrée 2017 :

7 PS	13 CE1
13 MS	14 CE2
13 GS	9 CM1
7 CP	12 CM2

Soit 88 élèves prévus.

3. Le règlement intérieur a été lu.

L'ajout suivant a été demandé par les enseignantes : l'interdiction des talons, pour des questions de sécurité. La demande a été acceptée par l'ensemble des membres.

Le nouveau règlement intérieur de l'école a été soumis au vote et accepté à l'unanimité (12 personnes). Pour chaque classe, deux exemplaires du règlement passeront de famille en famille, afin que ce règlement soit lu, accepté et émarginé par toutes les familles de l'école.

4. Les exercices incendie et confinement ont été faits (le 22 septembre puis le 4 octobre). Tout s'est très bien passé. Les élèves ont réagi au signal, et ils ont mis en pratique ce qui leur a été expliqué, le tout dans le calme.

5. Dans le cadre de la vigilance attentat, il a été demandé à chaque école qu'un adulte soit positionné à la grille d'entrée des écoles (afin de pouvoir contrôler les personnes qui entrent et sortent de cette école). C'est déjà le cas en élémentaire mais pas en maternelle.

Une nouvelle façon d'accueillir et de remettre les enfants à leurs parents (midi et fin d'après-midi) a été décidée : l'accueil se fera à la grille de l'école maternelle, les parents n'auront plus besoin de rentrer. Mme Damblève sera postée à la grille.

Concernant le midi, différentes possibilités ont été évoquées sans trouver de solution. Un mot informera les parents des nouvelles modalités d'accueil et de sortie.

6. *Nettoyons la nature*, qui a eu lieu le lundi 26 septembre. Les enfants ont remarqué qu'ils avaient ramassé moins de déchets par rapport à l'an dernier.

La semaine du goût : durant cette semaine les maternelles ont participé à différents ateliers avec la boulangerie « Aux petites douceurs », la chèvrerie du Mont de Berneuil ainsi que la ferme de Nicolas Sabatier. Cette semaine s'est conclue par un petit déjeuner collectif dans la salle Saint Rémi.

Ce petit déjeuner est une introduction au projet portant sur la cuisine pour les classes d'élémentaire.

Les enseignantes remercient la mairie d'avoir mis à disposition la salle Saint Rémi, et d'avoir pris en charge le nettoyage de la salle.

Les Incorruptibles / le petit coopérateur : les CE1 participeront aux Incorruptibles (financés par les Ecoliers d'Henri), les CE2-CM1-CM2 participeront au petit coopérateur. Le but est de lire plusieurs livres puis de voter pour son livre préféré.

A venir : une sortie sur le thème de la châtaigne pour les maternelles ; la visite du Wagon de l'Armistice pour les élémentaires.

7. Bilan au 31 août 2016 : il restait 3 500 €.

Depuis, le voyage scolaire de fin d'année a été réglé, ainsi que la SACEM, les lots pour la kermesse, divers abonnements, l'OCCE, les tartelettes (dessert du repas de la kermesse) et les fleurs.

Durant l'année scolaire 2015/2016, les principales rentrées d'argent ont été celles des coopératives-parents, les dons de l'association des Ecoliers d'Henri, les photos et la kermesse.

8. Le marché de Noël aura lieu jeudi 15 décembre à partir de 17h30. Les maternelles prépareront trois objets, et les élémentaires deux objets.

A cette occasion, l'association des Ecoliers d'Henri remettront les sapins de Noël qui auront été commandés. Le vendredi 16 décembre, un livre sera offert par l'association à chaque élève et un goûter rassemblera les maternelles d'un côté et les élémentaires de l'autre. A cette occasion, le Père-Noël viendra.

- Ce compte rendu n'appelle aucune remarque particulière.
- Ce compte rendu appelle la (les) remarque(s) suivante(s)

Pascale Bouchain
IEN